



F.S.U. DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD du 9 février 18

Ce CTSD est tenu suite au vote unanime contre le projet de carte scolaire issu du CTSD du 5 février dernier. Lors de celui-ci, nous avons constaté de réelles avancées témoignant d'une écoute attentive. Malheureusement, les contraintes qui pèsent sur cette carte scolaire sont trop fortes pour que nous puissions juger celle-ci autrement que par un vote en CONTRE. La grève du 6 février sur la question du manque de moyens a été une réussite avec plus d'une quarantaine d'écoles fermées, fait exceptionnel pour une grève sur la carte scolaire. Elle montre la détermination des collègues à souhaiter une autre carte scolaire. Elle est preuve aussi d'une exaspération générale (manque de remplaçants, classes chargées, formation en berne, conditions de travail difficile...). Nous espérons que cette colère légitime sera entendue. Dans certains départements comme le 93, des postes supplémentaires ont été obtenus. L'inverse serait incompris. Le premier document de travail puis la tenue du groupe de travail du 23 janvier ont permis d'échanger sur les propositions faites. Le SNUipp-FSU 87 s'est alors étonné de ne trouver aucune proposition d'ouverture dans aucune école hors REP et REP+. Le SNUipp-FSU 87 a proposé d'ajouter au projet 5 ouvertures de classes. La création d'une classe sur le RPI Champagnac/Champsac est une très bonne décision. Mais plusieurs autres situations ont été portées au débat et auraient nécessité des moyens supplémentaires.

Le SNUipp-FSU 87 s'est employé à faire remonter les derniers chiffres prévisionnels des écoles et a apporté plusieurs compléments d'informations sur les situations particulières de plusieurs écoles.

Côté projet de fermetures figuraient 16 classes de maternelles aboutissant après la mesure à des effectifs oscillant entre 25 et 29,5 élèves par classes, 12 écoles élémentaires avec des chiffres allant de 23,20 à 26,83 et 21 écoles primaires avec des chiffres allant de 22,33 à 27,50. Soit 49 classes menacées de fermeture. Et on ne peut que le constater, dans beaucoup d'écoles, les mesures de fermetures si elles devaient se confirmer aboutiraient à un durcissement des conditions de travail et d'apprentissage pour les élèves comme pour les enseignants. La baisse du nombre estimé d'élèves à la rentrée devrait permettre de commencer à faire diminuer le nombre des élèves par classe,

même si celle-ci est toute relative, correspondant en moyenne à 1 élève de moins par école. On sait bien que c'est un des outils essentiels dans la lutte contre les inégalités et le combat contre l'échec scolaire. A ce propos, entériner la fermeture de 12 postes de PDMQDC en postes d'adjoints pour mettre en place les CP « 100% réussite » en REP et REP+ alors que ce dispositif était plébiscité par les collègues et juste mis en place est un marqueur éloquent de la politique menée. L'École a besoin d'un projet ambitieux. Les élèves mais aussi les enseignants ont besoin de retrouver des RASED complets pour lutter contre la difficulté scolaire, de PDMQDC pour travailler en petits groupes, pour travailler en équipe. Ces créations/suppressions perpétuelles sont nocives. La nécessaire stabilité permettant d'aboutir à la réalisation de projets pensés doit être recherchée. Pour ce faire, il ne faudrait pas fermer des postes pour quelques élèves de moins.

Le document qui a servi de base de travail lors du dernier CTSD faisait état de 28 classes qui restaient proposées à la fermeture. A la fin de celui-ci, il restait encore 16 écoles directement concernées par une probable fermeture. Aucune fermeture n'est jamais vécue positivement. Mais lorsque, après fermeture, l'école se retrouve très chargée, avec une moyenne s'approchant les seuils d'ouvertures, on ne peut pas ni comprendre ni accepter une telle décision. Il est déjà difficile d'accepter qu'on ne puisse pas bénéficier d'une baisse des effectifs dans son école pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions, avec moins d'élèves par classe, quand, en plus, la perte d'une classe aboutit à un nombre moyen d'élèves identique voire supérieur par classe et parfois dans l'école, la possible acceptation peut laisser alors place à l'incompréhension et même au découragement ou à la colère. Dans ce projet de carte scolaire, il reste encore des écoles trop chargées après fermeture.

Les 22 ouvertures pour les CP-CE1 à 12 en REP et REP+ et les 3 postes pour assurer les volumes supplémentaires de décharges de direction induits avaient été maintenues sans aucun moyen dédié. Obtenir des postes supplémentaires est donc une nécessité, notamment au regard de ces créations et ce, même si elles sont ramenées à 18 + 2 ou 3. Ces écoles ont besoin de plus de moyens, il faut qu'ils soient anticipés et obtenus autrement que par redéploiements.

Nous avons salué le projet des 8 créations de postes de brigades. Mais ce volume, revu à la baisse, c'est-à-dire à 4, ne nous satisfait pas. Avec ces 4 postes, le nombre de brigades sera porté à 129. Il en manquera donc encore 31...

Les évolutions positives constatées lors du dernier CTSD doivent être accentuées.

Nous demandons à nouveau, encore et encore, qu'un plan de rattrapage en postes soit activé au plus vite pour notre département et ce, sans prendre sur les autres départements comme la Corrèze par exemple. Sans cela, les cartes scolaires se suivront et se ressembleront, décourageant et même écœurant les enseignants, mais aussi les parents d'élèves, soucieux que leurs enfants aient un enseignement de qualité. Il en va de la bonne compréhension du principe de donner plus à ceux qui ont moins, où qu'ils se trouvent. Il en va de la cohésion sur l'ensemble du territoire.

« Pour ne laisser personne sur le bord du chemin. »